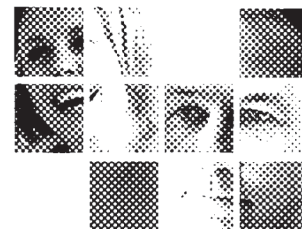




# (FAX Info)


**ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS**

## Et si l'obligation de définir son plan d'action Seniors devenait une opportunité pour votre entreprise ?

Une nouvelle obligation se met en place vis-à-vis de l'emploi des seniors.

Pour vous informer, nous avons questionné Etienne TROUBAT, Directeur de l'ARACT\* Bourgogne.

**“Décrivez nous la nouvelle obligation en quelques lignes.”**

**Etienne TROUBAT** : En janvier 2010, toute entreprise de 50 salariés et plus devra être couverte soit par un accord, soit par un plan d'action seniors pour échapper à la majoration de 1% de sa masse salariale brute (recouvrement URSSAF).

Caractéristiques de votre entreprise	Question	Recommandations
50 à 300 salariés et rattachée à une branche	Êtes-vous couvert par un accord signé au niveau de la branche ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Oui</b>, prévoit-il des modalités d'accompagnement et recommandations pour l'élaboration des plans d'action des entreprises de la branche ?</li> <li>▶ <b>Non</b>, élaborer votre plan d'action pour vous exonérer des pénalités</li> </ul>
50 à 300 salariés et appartenant à un groupe	Êtes-vous couvert par un accord signé au niveau du groupe ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Oui</b>, prévoit-il des modalités d'accompagnement et recommandations pour l'élaboration des plans d'action des entreprises du groupe ?</li> <li>▶ <b>Non</b>, élaborer votre plan</li> </ul>
300 salariés et plus	Avez-vous engagé une négociation en vue de la signature d'un accord ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>Oui</b> : signature avant fin janvier 2010 ?</li> <li>▶ <b>Non</b> : compte tenu des délais, privilégiez le plan d'action concerté</li> </ul>

La formalisation d'un plan d'action concerté seniors revient concrètement :

- à choisir 3 domaines d'action parmi les 6 proposés (recrutement seniors, anticipation évolution des carrières, amélioration des conditions de travail, développement des compétences, aménagement des fins de carrière, transmission des savoirs)
- puis à définir les indicateurs correspondants.

**“Donc ce n'est qu'une contrainte pour les entreprises ?”**

**Etienne TROUBAT** : L'entreprise gagnera à transformer cette nouvelle contrainte en facteur de compétitivité :

■ **Parce que la question de l'emploi des seniors est pertinente :**

→ En France, le taux d'emploi des 55/64 ans est de 38,2% alors qu'il est de 60 à 70 % pour la Suède, la Norvège, le Japon et les Etats Unis. La Bourgogne, pour sa part, est en passe de devenir l'une des trois plus vieilles régions de France.

→ Au niveau de l'entreprise, l'anticipation des effets du "Papyboom" et de l'allongement de la durée de vie professionnelle doit aider à développer l'attractivité de l'entreprise et la motivation des salariés, le maintien des savoir-faire, la diminution des pénibilités.

■ **Parce qu'il existe des réponses efficaces quand elles sont construites en intégrant les spécificités de chaque entreprise :**

→ Les engagements doivent être différents selon que l'entreprise a ou non des seniors (et pourquoi), selon ses métiers et son organisation.

■ **Enfin, parce que, dans l'élaboration du diagnostic et la mise en œuvre des actions, l'entreprise a des partenaires :**

→ Votre OPCA, AGEFOS PME

→ L'ARACT Bourgogne (appui méthodologique, animation d'un réseau de consultants spécialisés, FACT...) [www.bourgogne.aract.fr](http://www.bourgogne.aract.fr)

→ La Direction Régionale du Travail et de l'Emploi

→ Le service Prévention de la CRAM (contrats de prévention) et le Service de Santé au Travail.

Et ne l'oublions pas, nous sommes ou serons tous Seniors dans notre entreprise...

\* Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

**Pour aller plus loin, finaliser vos recrutements, vous aider à monter vos projets, nos équipes sont à votre disposition.**



**POUR PLUS  
D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ VOTRE  
CONSEILLER OU LE**

**0 820 42 00 51**  
0,118€TTC/min à partir d'un poste fixe

**AGEFOS PME Bourgogne**

5, rue Louis de Broglie - 21000 DIJON

Fax 03 80 78 94 82 - [www.agefos-pme-bourgogne.com](http://www.agefos-pme-bourgogne.com)